

## INFO SAISON MOTOCROSS 2024 FMB

Mise à jour 08/12/2023

### Catégories et classes – Ages – Numérotation – couleurs des plaques numéros

#### 65cc

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
65cc	de 8 jusqu'à 12 ans	A partir de 1	Bleu / chiffres Blanc

#### Juniors 85cc

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Juniors 85cc	de 11 jusqu'à 14 ans	A partir de 1	Blanc / chiffres Noir

#### Espoirs

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Espoirs 125	de 13 jusqu'à 18 ans	A partir de 1	Noir / chiffres Blanc

#### Juniors 250 / 500

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Juniors 250	À partir de 14 ans	A partir de 1	Noir / chiffres Blanc
Juniors 500	<b>À partir de 14 ans</b>	A partir de 1	Noir / chiffres Blanc

#### Nationaux 250 / Nationaux 500

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Nationaux 250	<b>À partir de 14 ans</b>	À partir de 1	Rouge / chiffres Blanc
Nationaux 500	<b>À partir de 14 ans</b>	À partir de 1	Rouge / chiffres Blanc

#### Inters 250 / Inters 500

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Inters 250	<b>À partir de 14 ans</b>	À partir de 1	Jaune / chiffres Noir
Inters 500	<b>À partir de 14 ans</b>	À partir de 1	Jaune / chiffres Noir

#### Side-car

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Side-car	A partir de 15 ans	A partir de 1	Jaune / chiffres Noir

## Quads

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Quads Open	A partir de 16 ans	A partir de 1	Jaune / chiffres Noir

La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur et doit être atteinte au moment des premières vérifications techniques de la manifestation en question. La limite d'âge maximum se termine à la fin de l'année en cours durant laquelle le coureur atteint l'âge maximum de la classe en question. (Article 10 du Code Sportif FMB).

Sur base d'une demande écrite et motivée d'un coureur, le groupe de travail de Motocross peut déroger aux limites d'âge prévues.

## Numérotation

Conformément au point ci-dessous.

**Les coureurs en possession d'une licence FMB Europe Open délivrée par la FMWB/ MOTORSPORT VLAANDEREN devront augmenter leur numéro de course de 100 en cas de participation à des épreuves du championnat flamand et/ou de Belgique.**

Les coureurs en possession d'une licence Nationale AMPL délivrée par la FMWB/AMPL devront augmenter leur numéro de course de **400** en cas de participation à des épreuves du championnat flamand et/ou de Belgique.

Les participants au Championnat du Monde ou Championnat d'Europe maintiennent leur numéro du mondial/Europe attribué par la FIM ; la FIM Europe ou le promoteur Infront Moto Racing sauf décidé différemment par le groupe de travail Motocross. Le numéro de course pour les licenciés 1 manifestation et licenciés étrangers est attribué par les organisateurs.

Les numéros de course de **2023** seront réservés aux mêmes coureurs jusqu'au **15 février 2024**. Ils ne peuvent être définitivement attribués qu'après réception du paiement de la licence.

Concrètement cela signifie que, si un pilote désire conserver son numéro de course de **2023**, il devra régler sa licence avant le **15 février 2024**. A partir du 16 février **2024** les numéros de course non réservés seront libérés et il se peut alors qu'un licencié reçoive éventuellement un autre numéro. Les nouveaux coureurs pourront demander un numéro qui n'était pas attribué en **2023**.

## Cylindrées

- - 125cc: pour des machines jusqu'au 125cc 2-temps
- - 250cc: pour des machines jusqu'au 250cc 2-temps et 4-temps
- - 500cc: pour des machines à partir de 251cc jusqu'au 500cc 2-temps et 4-temps

## Changements importants saison 2024

- **Un accord de collaboration spécifique a été signé avec la VMCF.** La VMCF organisera une sélection d'épreuves des championnats flamands et de Belgique.
- Les catégories Débutants (Open A, Open B, Open C, Masters Open et Seniors Open) seront supprimées. Une licence **Motocross FMB Europe Open 'OPEN'** sera délivrée aux coureurs qui souhaitent participer dans une catégorie non prévue par le règlement FMB lors des épreuves en Belgique ou à l'étranger (calendrier Europe open). Lors de l'inscription, ils pourront choisir la catégorie en fonction du règlement applicable lors de cette épreuve.
- Catégorie Juniors 500, Nationaux 250/500 et Inters 250/500 : **à partir de 14 ans** (au lieu de 15 ans).
- Le port d'un dossard est obligatoire.
- Vêtements de protection : le port d'un harnais (body protection) est obligatoire.

## Championnat de Belgique 2024

Le calendrier sera publié sur le site web FMB.

Un championnat de Belgique est organisé dans les classes suivantes :

- |                        |                   |                   |
|------------------------|-------------------|-------------------|
| - 65cc 2 Temps         | - Juniors 250cc   | - Inters 250cc    |
| - <i>Petites roues</i> | - Juniors 500cc   | - Inters 500cc    |
| - Juniors 85cc         | - Nationaux 250cc | - Side-car (S.R.) |
| - Espoirs 125cc        | - Nationaux 500cc |                   |

Tous les coureurs titulaires d'une licence suivante marquent des points pour le championnat et ont droit au barème des prix.

- Licence FMB Motocross Europe Open de Motorsport Vlaanderen ou la FMWB
- Licence de motocross nationale de la VMCF
- Licence de motocross nationale de l'AMPL
- Licence de motocross régionale de la FPCNA
- Licence Nationale, Européenne, Internationale, FIM ou FIM Europe accompagnée d'une autorisation de départ délivrée par une fédération affiliée à la FIM

## Accord de collaboration avec d'autres fédérations de motocross

La FMB a via ses fédérations affiliées (Motorsport Vlaanderen et FMWB) conclu un accord de collaboration avec les fédérations suivantes :

- Fédération VMCF
- Fédération VLM/JMS
- F.A.M. Vlaanderen (VJMO/MCLB)

Grâce à cet accord de collaboration tous les licenciés de motocross FMB (FMWB et Motorsport Vlaanderen) auront la possibilité de participer avec leur licence de motocross FMB aux épreuves organisées par les fédérations précitées. De plus, toutes les épreuves organisées par les clubs AMPL et FPCNA de la FMWB sont accessibles avec la licence FMB motocross Europe Open.

## Licences 2024

Les niveaux de licence suivants sont prévus pour les coureurs affiliés à un club de **Motorsport Vlaanderen** :

- **Licence Europe Open** pour la participation à des épreuves régionales, aux épreuves du championnat de Belgique et/ou flamand et à d'autres épreuves inscrites au calendrier motocross FMB ainsi qu'aux épreuves inscrites au calendrier Open de la FIM Europe. **Les licenciés Europe Open marquent des points pour le championnat flamand et le championnat de Belgique et ont également droit au barème prix.** Avec cette licence vous pouvez également participer à des épreuves inscrites au calendrier FIM Europe Open (ADAC, ONK, ...).
- **Licence régionale** pour la participation aux épreuves régionales et la participation au championnat flamand moyennant paiement d'un supplément. **Les licenciés régionaux ne reçoivent des points que pour le championnat régional du MC Lille.**

Pour les coureurs affiliés à un club de la **Fédération Motocycliste Wallonne de Belgique (FMWB)**, les niveaux de licence suivants seront prévus:

- **Licence Europe Open** pour la participation aux épreuves du championnat AMPL, du championnat de Wallonie, du championnat de Belgique et/ou Flamand et autres épreuves inscrites au calendrier motocross FMB ainsi qu'aux épreuves inscrites au calendrier Open de la FIM Europe. **Les licenciés Europe Open marquent des points pour le championnat de Belgique, le championnat de Wallonie et ont également droit au barème prix.** Avec cette licence vous pouvez également participer à des épreuves inscrites au calendrier FIM Europe Open (ADAC, ONK, ...)
- **Licence nationale AMPL** pour la participation aux épreuves du championnat AMPL, du championnat de Wallonie, du championnat de Belgique et autres épreuves inscrites au

calendrier motocross FMB. **Les licenciés nationaux AMPL marquent des points pour le championnat AMPL, le championnat de Wallonie et le championnat de Belgique. Ils ont également droit au barème prix.**

**NOUVEAU : La licence FMB motocross Europe Open permet également de participer à TOUTES les épreuves de la fédération VMCF avec droit aux prix mais sans droit aux points de championnat/régularité de la VMCF.**

## Assurances

Tous les licenciés de Motocross **Europe Open** sont assurés (assurance individuelle accident) :

- lors de leur participation aux épreuves inscrites au calendrier FMB (en Belgique et à l'étranger)
- lors de leur participation à des épreuves à l'étranger inscrites au calendrier Europe Open de la FIM Europe (site web [www.fim-europe.com](http://www.fim-europe.com) – rubrique sport – motocross – open calendar)
- lors de leur participation à des entraînements libres en Belgique et à l'étranger – assurance 24H/24H
- lors de leur participation aux épreuves de l'AMPL
- lors de leur participation aux épreuves de la FPCNA ainsi que les épreuves régionales / championnat flamand de Motorsport Vlaanderen
- lors de leur participation aux épreuves d'autres fédérations de motocross avec lesquelles un accord de collaboration a été conclu (voir ci-dessus)

Les **licenciés régionaux et nationaux** sont assurés individuellement pour les épreuves en Belgique pour lesquelles les licences sont valables.

### Assurance Responsabilité Civile (RC)

L'option assurance Responsabilité Civile (RC) est incluse dans la **licence Europe Open** valable lors des entraînements en circuit permanent en Belgique, aux Pays-Bas et en France. Cette option permet de ne pas devoir acheter un 'Pass circuit' de la FFM pour les entraînements en France. Une attestation spécifique sera délivrée avec la licence.

L'option Assurance Responsabilité Civile (RC) est également incluse dans les licences Nationales AMPL mais uniquement en Belgique.

### Option indemnité journalière majorée

L'assurance individuelle incluse dans la licence, comporte le paiement d'une indemnité journalière, en cas d'invalidité temporaire, à partir du 31<sup>ème</sup> jour pendant maximum 730 jours, de 30,00 € par jour. Cette nouvelle option **réservee aux coureurs affiliés à un club de la FMWB** permet de porter cette indemnité à 70,00 € par jour moyennant une augmentation de la prime d'assurance de 40 %.

Vous pouvez ajouter cette option lors de votre demande de licence via My FMB-BMB en cochant la case 'Option indem. Jour majorée (dernière écran)

## Comment faire une demande de licence ?

La FMB, la Motorsport Vlaanderen et la FMWB ont développé une application digitale pour les demandes de licences de types sportives et loisirs. Vous pouvez installer cette application "My FMB-BMB" sur votre ordinateur ou laptop (PC windows) ou télécharger via l'app store (Apple) en utilisant le lien publié sur la page d'accueil de la FMB ou via le lien suivant : <http://fmb-bmb.magelan.be/> Cliquez ici pour tous les renseignements concernant [la licence compétition annuelle](#).

Les demandeurs d'une licence 2024 annuelle doivent être en ordre (dossier complet rentré à la FA et paiement enregistré par celle-ci) pour le **lundi midi** avant une épreuve qui se déroule le dimanche.

**Le règlement Motocross 2024 complet sera bientôt disponible sur le site Internet de la FMB : [www.fmb-bmb.be](http://www.fmb-bmb.be)**